

**CANADA**

**SOUS RÉSERVE DE MODIFICATIONS**

**Notes pour une déclaration de**  
**SON EXCELLENCE ROSS HYNES**  
**AMBASSADEUR À L'ACTION CONTRE LES MINES**  
**CINQUIÈME RÉUNION DES ÉTATS PARTIES**  
**À LA CONVENTION SUR L'INTERDICTION DE L'EMPLOI, DU**  
**STOCKAGE, DE LA PRODUCTION ET DU TRANSFERT DES**  
**MINES ANTIPERSONNEL (CONVENTION D'OTTAWA)**

**Bangkok, Thaïlande**

Le 15 septembre 2003

Le temps m'oblige à être bref, mais les circonstances me dictent de commencer par reconnaître la contribution particulière et les sacrifices de certaines personnes.

Je voudrais d'abord, Excellence, remercier Son Altesse royale la princesse Galyani Vadhana, le gouvernement du Royaume de la Thaïlande ainsi que vous-même et tous vos collègues et concitoyens pour vos infatigables efforts et votre chaleureuse hospitalité à l'occasion de cette réunion à Bangkok et dans ce merveilleux pays. J'aurais tort également de ne pas remercier vos collègues du Comité de coordination, de l'Unité de soutien à la mise en oeuvre et du Secrétariat de l'ONU pour les excellents arrangements qui ont été pris.

Je veux aussi, en deuxième lieu, rendre officiellement hommage au gouvernement de la Belgique et à notre président sortant, l'ambassadeur Jean Lint, et exprimer à ce dernier l'appréciation personnelle et sincère de tous ses amis et collègues canadiens pour le dévouement et le leadership dont il a fait preuve tout au long de son association avec la Convention d'Ottawa. Jean dit se lancer à la conquête de nouveaux défis, mais nous savons que son attachement à cette cause ne diminuera pas; et lui-même doit savoir que nous continuerons de recourir à ses sages conseils, quelles que soient ses nouvelles fonctions officielles.

Sur une note plus sombre, et même si les témoignages de reconnaissance ont déjà été rendus, je ne peux laisser passer l'occasion de rappeler l'affliction avec laquelle nous avons appris au Canada la perte de plusieurs travailleurs onusiens et humanitaires lors de deux incidents distincts le mois dernier en Iraq. Nous connaissions et admirions bon nombre des victimes, dont certaines ont survécu, à notre grand soulagement, et sont ici avec nous aujourd'hui. L'exemple donné par tous ses amis et collègues devrait constamment nous rappeler la colossale abnégation dont certaines personnes sont capables pour servir les intérêts de leurs frères humains. Et cela devrait tous nous incliner à nous dépasser et à donner le meilleur de nous-mêmes chaque fois que nous avons l'occasion d'améliorer les choses.

Enfin, le Canada se joint à vous pour féliciter et accueillir les représentants des nouveaux États parties à la Convention cette année, c'est-à-dire le Bélarus, le Cameroun, la République centrafricaine, les Comores, Chypre, la Gambie, le Guyana, la Lituanie, Sao Tomé-et-Principe, et Timor Leste. L'adhésion de 70 pour cent des États du monde à une convention si récente montre bien toute la justesse de la cause qui nous réunit ici cette semaine.

Ces derniers jours, la publication du rapport 2003 de l'Observatoire des mines de la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres a fait les manchettes dans de nombreux pays. Ce rapport vient conforter le verdict populaire - à notre avis fondé - voulant que le processus et la Convention d'Ottawa, ainsi que les entreprises humanitaires en ayant résulté, représentent l'une des plus grandes réalisations internationales de récente mémoire. Mais en même temps, l'Observatoire fait aussi ressortir, et avec force détails, une réalité tragique, à savoir que la tâche n'est pas achevée.

Certes, il est vrai que le nombre d'États produisant et utilisant des mines antipersonnel ne cesse de diminuer, que le commerce de ces armes semble figé et que des milliers, voire des millions, de mines sont progressivement éliminées. Et il est vrai aussi que de plus en plus de ressources sont déployées pour déminer les terres exploitables et aider les victimes dans un nombre croissant de pays, et que le nombre de victimes suit une tendance générale à la baisse.

Mais comme on compte encore quelque 200 millions de mines stockées dans 78 pays, que la présence de mines enfouies dans plus de 80 pays paralyse le développement et la vie normale d'innombrables collectivités, et que de 15 000 à 20 000 personnes dans 65 pays sont chaque année victimes de ces armes aveugles, il est clair que l'objectif n'a pas été atteint. Et que, du point de vue de ces collectivités et de ces victimes, nous devons encore mettre un terme à la crise humanitaire qui, à l'origine, a donné naissance à ce merveilleux instrument qu'est la Convention.

Dans de telles circonstances, il ne sera pas facile de suivre les traces de la Belgique et de Jean Lint dans l'orientation des travaux que nous commande la Convention. Mais la Thaïlande, ainsi que vous-même et votre gouvernement, M. le Ministre, disposez de tous les atouts nécessaires pour assumer cet important rôle. Nous avons eu droit hier à une visite sur le terrain dans la province de Sa Kaew. Cette activité, organisée avec grande compétence par le Centre d'action antimines de Thaïlande, nous a donné un précieux aperçu des défis que votre pays, lui-même victime des mines, doit relever. Cependant, vos réalisations à ce jour -- dans les opérations de déminage et dans la destruction de tous vos stocks -- témoignent de votre détermination à répondre à cet impératif humanitaire et constituent un exemple digne d'être imité bien au-delà de vos frontières.

Le Canada partage certainement l'espoir de tous ceux, et ils sont nombreux, qui voudraient que l'exemple de la Thaïlande et son leadership dans ce processus fassent mieux connaître la Convention dans la région et amènent davantage de pays à y adhérer. Nous ne pouvons en effet faire abstraction du fait que l'Asie présente des défis particuliers pour nous ici cette semaine. Comme le signale le dernier rapport de l'Observatoire des mines, 23 des 40 États de l'Asie-Pacifique n'ont pas encore accédé à la Convention, neuf des quinze pays producteurs de mines se trouvent en Asie, et les États asiatiques sont bien représentés dans les six pays dont on sait qu'ils ont utilisé des mines pendant la période à l'étude -- l'Inde, l'Iraq, la Birmanie, le Népal, le Pakistan et la Russie. Notre rencontre ici à Bangkok constitue une occasion idéale de voir comment nous pouvons mieux engager ces pays, et en fait tous ceux qui ne sont pas parties à la Convention, dans un dialogue constructif sur l'universalisation de la convention et ses normes. La réunion tenue ce matin par le Groupe de contact sur l'universalisation a constitué un excellent point de départ pour ces délibérations.

À une échelle plus globale, nous examinerons aussi cette semaine le leadership de la Thaïlande dans l'adoption d'une Déclaration et d'un Plan d'action présidentiel pour guider nos activités de promotion et de mise en oeuvre de la Convention ces prochains mois. Le Canada considère que le dernier Plan d'action s'est révélé un excellent cadre pour ses efforts à cet égard au cours de l'année écoulée.

Sur le plan des objectifs humanitaires de la Convention, les activités du Canada cette dernière année ont comporté un soutien constant à plus de 100 programmes différents incluant des programmes d'études d'impact, campagne de sensibilisation de déminage et d'aide aux victimes dans toutes les régions du monde. -- dans tous les cas, l'accent a été mis sur la plus grande implication possible des collectivités et personnes touchées, et sur le développement d'une capacité locale permettant de soutenir ce travail humanitaire crucial. Dans le même esprit, nous avons conjugué nos efforts à ceux du Centre international de déminage humanitaire de Genève dans le but d'améliorer les moyens d'appliquer la technologie appropriée aux véritables besoins de l'action contre les mines sur le terrain. Et nous avons évidemment continué d'accorder une attention spéciale à la destruction des stocks et au soutien de la planification, et nous encourageons tout autre États parties à en faire de même.

Pour faire mieux comprendre et accepter les normes de la Convention, nous avons continué de miser sur l'utilité des ateliers régionaux et nationaux. Nous avons d'ailleurs soutenu ou organisé de tels ateliers dans plus de dix pays. Et, comme cela a été mentionné lors de notre dernière réunion intersessionnelle à Genève, nous avons cherché à prendre des mesures ciblées pour engager les principales parties concernées dans un dialogue sur l'universalisation de la Convention. La délégation du Canada cette semaine compte encore une fois dans ses rangs notre ancien chef d'état-major de la Défense, le général Maurice Baril, qui parlera des initiatives que nous avons prises pour faire participer à nos travaux les officiers militaires supérieurs. M<sup>me</sup> Paddy Torsney, députée au Parlement du Canada, est également ici pour discuter du rôle des parlementaires, notamment en ce qui concerne les préparatifs en vue de la Conférence d'examen qui se tiendra l'an prochain. Dans la même veine, nous espérons pouvoir cette semaine, de concert avec Mines Action Canada et les représentants de notre Programme des jeunes ambassadeurs pour l'action contre les mines, examiner des moyens concrets de faire participer les jeunes de toutes les régions à ces préparatifs, et à la Conférence elle-même.

Par ces moyens et d'autres, le Canada continuera d'honorer son engagement à faciliter la promotion et la mise en oeuvre de la Convention. Sa détermination à cet égard a été confirmée en termes concrets l'hiver dernier lorsque le Premier ministre a décidé de renouveler le Fonds canadien contre les mines terrestres pour une autre période de cinq ans à compter de 2003. Il est clair qu'il faudra mobiliser des ressources -- et en abondance -- si nous voulons un jour atteindre tous les objectifs de ce traité.

Mais il est aussi un autre élément essentiel dans cette équation, un élément que ce forum comprend bien et dont il témoigne. J'entends par là le partage des responsabilités et le véritable partenariat qui caractérisent la campagne internationale contre les mines depuis son lancement. Il est impossible de nommer tous les gouvernements, ONG et individus qui ont contribué à cet effort commun. Cela dit, je voudrais cependant exprimer toute l'appréciation du Canada à ceux avec qui nous avons travaillé dans chaque région au cours de l'année écoulée. Et je veux aussi remercier les organisations internationales, dont la Campagne internationale pour l'interdiction des mines terrestres, le Comité international de la Croix-Rouge, le Centre international de déminage

humanitaire de Genève, les organismes concernés de l'ONU, l'Organisation des États Américains et l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe, qui ont démontré tant de leadership dans la défense de cette cause.

Il est évident que nous devons soutenir et renforcer ces partenariats si nous voulons progresser. Et, comme nous en avons discuté lors des réunions intersessionnelles cette dernière année, nous devons aussi forger des partenariats nouveaux et différents -- susciter la coopération internationale et l'implication des ministères nationaux chargés du développement, des institutions du secteur privé ainsi que des organisations multilatérales oeuvrant dans les domaines de la finance et du développement. Le Canada espère que les discussions sur cette question particulière dans les jours à venir seront axées sur l'action, notamment au sein du Groupe de mobilisation des ressources, dirigé par la Norvège.

Dans cette phase générale de nos délibérations, nous toucherons brièvement à certaines questions et idées qui feront l'objet de discussions plus poussées dans les jours et semaines à venir. Sur la foi de l'expérience acquise jusqu'ici dans le cadre de la Convention, nous sommes convaincus que ces discussions permettront d'apporter les éclaircissements voulus, et de donner corps à bon nombre de ces idées.

Nous sommes cependant aux prises cette année avec un problème supplémentaire et de plus en plus urgent. Je veux dire par là que nous devons conjuguer nos intérêts et nos initiatives propres de manière à créer un cadre cohérent et un plan d'action exhaustif en vue de la première Conférence d'examen de la Convention d'Ottawa l'an prochain. À cette fin, nous prendrons cette semaine d'importantes décisions de nature organisationnelle, et il sera dès lors essentiel que nous accélérions la cadence, car il ne nous reste que 14 petits mois pour nous préparer.

La Conférence d'examen sera une occasion majeure de rappeler au monde l'extraordinaire réussite que représente la Convention. Mais, et cela est incommensurablement plus important, elle constituera un test crucial de notre ténacité et de notre détermination à terminer la tâche que nous avons entreprise. Aux yeux de l'Histoire, nous n'aurons véritablement accompli notre mission qu'une fois cela fait. En terminant, je voudrais simplement promettre la coopération pleine et active du Canada à tous ceux qui partagent cet objectif.